

Compte-rendu Assemblée Générale du Vendredi 03 avril 2026 à Cahors

L'Assemblée Générale de la Fédération Départementale des Chasseurs 2026 s'est déroulée le vendredi 03 avril 2026 à la salle du Foyer Valentré à Cahors.

Près de 400 personnes étaient présentes.

Monsieur Michel Bouscary, Président de la Fédération Départementale des Chasseurs ouvre les travaux de l'Assemblée Générale 2026 à 18h45 puis fait lecture de l'ordre du jour :

- Rapport d'activité du Conseil d'administration ;
- Rapport de Gestion du trésorier ;
- Rapports du commissaire aux comptes sur les comptes clos au 30 juin 2025 ;
- Compte-rendu du vote des résolutions ;
- Rapport moral du Président ;
- Intervention des élus ;
- Remise des médailles.

M. Michel Bouscary présente les personnalités et invités qui nous font l'honneur de participer aux travaux et excuse les personnalités absentes, qui pour différentes raisons, n'ont pu être présents.

M. David Blanco, Adjoint au maire de Cahors prend la parole pour son allocution de Bienvenue.

M. Michel Bouscary cède la parole à M. Jean-François Cau, vice-président de la fédération, qui fait lecture du rapport d'activité de la fédération (annexe 1) en remplacement de M. Guy Oustry, secrétaire de la fédération, empêché et excusé.

La parole est ensuite donnée à M. Jean-Pierre Trémollières, trésorier de la Fédération, pour la présentation du rapport de gestion et du bilan financier 2024/2025 (annexe 5-6-7).

Madame Anne-Laure Destruel, Commissaire aux comptes, fait lecture du rapport sur les comptes 2024/2025 et du rapport spécial sur les conventions réglementées (annexe 3 et 4). Elle précise que les comptes sont tenus de façon irréprochable.

Monsieur Jean-Pierre Trémollières reprend la parole et annonce les résultats du vote des résolutions proposées réalisé par correspondance.

Taux de participation :

- 187/448 structures de chasse soit un taux de participation de 41,74 %
- 3 073/ 6 8752 voix soit un taux de participation de 44,71 %

Résolution n°1 : adoptée

Approbation du compte-rendu de l'Assemblée Générale du 02 mai 2025.

Pour : 96 %	Contre : 0%	Abstention : 4 %
-------------	-------------	------------------

Résolution n°2 : adoptée

Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes au cabinet SODECAL Audit.

Pour : 98 %	Contre : 1 %	Abstention : 1 %
-------------	--------------	------------------

Résolution n°3 : adoptée

Approbation des comptes annuels 2024/2025 et affectation du résultat global au report.

Pour : 96 % Contre : 1 % Abstention : 3 %

Résolution n°4 : adoptée

Approbation des conventions conclues entre les administrateurs et la fédération (un exemplaire du rapport spécial établi par la Commissaire aux Comptes sur ces conventions a été tenu à la disposition des adhérents au siège social de la fédération, 30 jours avant l'Assemblée Générale.

Pour : 89 % Contre : 0 % Abstention : 11 %

Résolution n°5 : adoptée

Approbation du budget 2026/2027.

Pour : 92 % Contre : 2 % Abstention : 6 %

Résolutions n°6 :**Résolution 6-1 : adoptée**

Montant de 98 € du timbre départemental et de 15 € du timbre sanglier.

Pour 86 % Contre : 6 % Abstention : 8 %

Résolution 6-2 : adoptée

Tarifs des bracelets plan de chasse.

Pour : 92 % Contre : 3 % Abstention : 5 %

Résolution 6-3 : adoptée

Montant des adhésions obligatoires et volontaires 2026/2027.

Pour : 87 % Contre : 4 % Abstention : 9 %

Résolution 6-4 : adoptée

Montant de la contribution territoriale 2026/2027.

Pour : 75 % Contre : 15 % Abstention : 10 %

Résolution n°7 : adoptée

Vote des dates d'ouverture et de fermeture.

Pour : 97 % Contre : 1 % Abstention : 2 %

Résolution n°8 : adoptée

Vente d'une petite surface du centre de formation de Gramat.

Pour : 89 % Contre : 1 % Abstention : 10 %

M. Michel Bouscary reprend la parole et fait lecture de son rapport moral (annexe 2).

M. Michel Bouscary cède la parole aux invités qui se succèdent, pour finir par Madame la Préfète, Maryline Poulain, qui clôture l'Assemblée Générale 2026.

3 trophées ont été mis à l'honneur et remis par M. Jean-Jacques Ranouil à : M. Guy Poujade, pour un trophée chevreuil, M. Clément Dablanc, pour un trophée sanglier et M. Mickaël Ramond, pour un trophée cerf.

M. Michel Bouscary a ensuite récompensé 3 chasseurs (3 frères) Mrs Michel, Guy et Jean-Claude Gimbert de la diane de Saint Germain du Bel Air.

Et enfin le trophée chasse durable Occitanie 2025 est remis par Mme Karine Saint Hilaire, Directrice de la Fédération régionale des Chasseurs d'Occitanie, à Thomas Rossier, président de l'association de chasse de Montbrun Saute Roque (annexe 10).

Documents annexés :

Annexe 1 : Rapport d'activité

Annexe 2 : Rapport moral du président

Annexe 3 : Comptes 2024/2025

Annexe 4 : Rapport sur les conventions réglementées

Annexe 5 : Rapport de gestion

Annexe 6 : budget 2026/2027

Annexe 7 : affectation du résultat

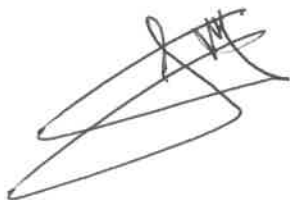
Annexe 8 : Compte-rendu de l'assemblée générale du 02 mai 2025

Annexe 9 : montant des cotisations

Annexe 10 : Remise trophée chasse durable

Le président,

Michel Bouscary



Le Vice-Président

Jean François Cau

